



**DOCUMENT de PROJET PBF**

<b>Pays: République démocratique du Congo</b>	
<b>Titre du projet:</b> Promouvoir la participation des femmes à la consolidation de la paix grâce aux paillottes de paix.	
<b>Numéro de projet de MPTF-O Gateway (si projet existant):</b> N/a	
<b>Modalité du projet PBF:</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Si le financement est décaissé dans un fonds fiduciaire national ou régional (plutôt que sur les comptes individuels des agences bénéficiaires):</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale pour le pays <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds bénéficiaire:</b>
<b>Organisations bénéficiaires directes du projet :</b> Fonds pour les femmes congolaises (FFC)	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires :</b> Association Wapandaji, OSC; AFEDI (Association des femmes en difficulté), OSC; APEF (Association pour la Promotion et l'éveil de la Femme), OSC; CDD (Cris des Congolais en Détresse), OSC; PEDIF (Pacte pour l'éducation et le Développement Intégral de la Fille), OSC; AFEMDECO (Association des Femmes pour le Développement Communautaire), OSC; SAFEKA (Sauve la Fille de Kalemie), OSC; TERMITIERE, OSC.	
<b>Durée du projet en mois<sup>1</sup>:</b> 18 mois <b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) pour la mise en œuvre du projet:</b> Province du Tanganyika : Moba, Kongolo, Nyunzu, Manono, Kabalo, Kalemie	
<b>Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous:</b> <input checked="" type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <sup>3</sup> <input type="checkbox"/> Transition des missions de maintien de la paix de l'ONU ou régionales ou des missions politiques spéciales <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
<b>Budget total du projet approuvé par le PBF *:</b> 400 000 \$ (Bénéficiaire : FFC)  <i>* Le budget global approuvé et le déblocage de la deuxième tranche et de toute tranche suivante sont conditionnels et soumis à l'approbation du PBSO et sous réserve de la disponibilité des fonds dans le compte PBF. Pour le paiement de la deuxième tranche et des tranches suivantes, l'agence de coordination doit démontrer les dépenses / engagements d'au moins 75% de la tranche précédente et fournir tous les rapports PBF dus au cours de la période écoulée.</i>	

<sup>1</sup> La durée maximale des projets pour les projets IRF est de 18 mois, pour les projets PRF - 36 mois.

<sup>2</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion du genre

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse

Tout autre financement existant pour le projet (montant et source): NA

**1ère tranche PBF (35%):**

Bénéficiaire: FFC.

Total: 140 000 \$

**2ème tranche PBF \* (35%):**

Bénéficiaire : FFC.

Total: 140 000 \$

**3ème tranche PBF \* (30%):**

Bénéficiaire : FFC.

Total: 120 000 \$

**Brève description du projet:**

Ce projet se concentre sur des approches inclusives et ascendantes de la consolidation de la paix à travers la promotion positive du rôle des femmes dans la prévention et la gestion des conflits. FFC soutient les petites organisations de base dirigées par des femmes dans la province du Tanganyika. Grâce à la création de cases de la paix en tant que mécanisme éprouvé pour créer la paix et élever les femmes, les objectifs primordiaux de paix et d'égalité des sexes seront activés. Les cases de la paix fonctionnent comme un cadre de partage, d'écoute et de soutien aux femmes marginalisées et victimes de conflits. Ce projet cible les femmes leaders dans les communautés de conflit, et vise à renforcer leur capacité à engager efficacement et en toute sécurité un dialogue communautaire sur les questions de sécurité, de droits des femmes et de justice. Le FFC travaillera en étroite collaboration avec les organisations de Tanganyika ci-haut citées comme partenaire d'exécution sur le terrain. Pour ce faire, le FFC renforcera la capacité des organisations sur la transformation et la gestion pacifique des conflits. Celles-ci renforceront à leur tour, la capacité des femmes leaders des communautés dont l'âge varie entre 18 et 35 ans à travailler en faveur de la consolidation de la paix dans leurs communautés respectives, à travers la mise en place des paillottes de paix qui seront gérées par des femmes leaders formées à cet effet. Ces organisations bénéficiaires lanceront et géreront des activités sur l'implication des femmes dans les processus de prévention et de transformation des conflits. Les organisations bénéficiaires mettront en place des cases de paix dans les différents villages de leurs communautés dont les participants seront des femmes de la communauté et des femmes leaders.

**Les résultats attendus du projet:**

1. 16 membres des organisations féminines partenaires sont renforcés et les femmes leaders des communautés ont des connaissances accrues sur leurs droits spécifiques, sur les techniques de médiation et de gestion pacifique des conflits ; sur le plaidoyer ; et accèdent et participent dans le respect du principe d'égalité avec les hommes, aux instances de gestion de ceux-ci dans leur communautés respectives dans la province du Tanganyika.
2. Les hommes, les femmes et les filles, les garçons des communautés sensibilisés grâce à la campagne médiatique adhèrent aux nouveaux comportements, changent leur perception en acceptant les rôles et responsabilités de femmes à travers les espaces de dialogues mis en place.

Cela se fera par :

1. Renforcement des capacités de 50 jeunes femmes leaders (18 – 35) et femmes communautaires à résoudre, transformer les conflits et à cohabiter pacifiquement entre les communautés.
2. Mobilisation de la communauté autour d'un plaidoyer visant la mise en place d'une introduction des femmes dans les pouvoirs coutumiers et dans les instances de médiation des conflits dans la province du Tanganyika.

3. Les chefs traditionnels, les leaders locaux, la société civile et la population de manière plus globale ont une connaissance accrue des textes législatifs protégeant la femme et favorisant la participation des femmes dans le processus de négociation de la paix.
4. Des paillottes de paix et autres groupes de dialogues sont mises en place par les organisations des féminines de base en vue de prévenir et d'assurer la médiation des conflits entre communautés dans la province du Tanganyika.
5. Une campagne médiatique de sensibilisation des communautés, menée par des femmes leaders, qui renforcera également l'engagement des femmes dans les processus de paix.

#### **Processus de consultation du projet dans le pays avant sa soumission au PBSO :**

Des contacts réguliers ont été pris avec les partenaires d'exécution dans l'élaboration de ce projet. Nos partenaires d'exécution travaillent dans leurs régions respectives et sur la thématique de la consolidation de la paix à travers la prévention et la gestion des conflits. Ces OSC dirigées par des femmes ont des relations étroites avec leurs communautés, fondées sur l'élément crucial de la confiance. De par leur implantation locale, ils ont eux-mêmes pu relayer les aspirations de la société civile du Tanganyika. Ces échanges ont permis à la fois d'établir un aperçu des projets existants, et de développer ensemble le projet sur les cases de paix ici présenté. Dans l'objectif de bénéficier de l'implication et de la collaboration des autorités locales, celles-ci ont été contacté par les organisations ciblées à titre consultatif sur les conflits existants dans leurs milieu ; et les besoins d'y apporter des solutions pacifique. Le Bureau Intégré de la MONUSCO a lui aussi été consulté.

#### **Score du marqueur de genre du projet<sup>4</sup>: 3**

**% et montant du budget total du projet alloués aux activités en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes:** 100% / 400 000 \$

#### **Interventions majeures à travers lesquelles le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>5</sup>:**

Le projet vise la mise en place des espaces de dialogues communautaires où tous les membres sont conviés à participer sans distinction de sexe ni d'âge. Cette mise en place passe par un processus de renforcement des capacités des femmes, de plaidoyer pour obtenir l'adhésion des autorités politico-administratives et coutumières à l'intégration des femmes et filles comme parties prenantes dans la gestion et la transformation pacifiques des conflits, et dans l'accompagnement des femmes leaders dans le processus de prise de responsabilité dans les instances ou institution tant au niveau coutumier que publique. Ainsi, pour des raisons d'équité et d'égalité des chances, le projet compte :

1. **Organiser des sessions de formation des formateurs** sur l'analyse des conflits, les techniques de prévention, de médiation et de gestion pacifique des conflits, sur les droits des femmes, la technique de communication, de plaidoyer ; 2 membres des 8 organisations féminines de Tanganyika, ciblées, soit un total de 16 formatrices formées. Avec 2 sessions de formation : une au début du projet et une autre dans le cadre de recyclage, mi projet. Elles assureront la formation continue des femmes leaders identifiés et engagées dans la recherche de la paix et de la sécurité. Les formations se feront avec l'expertise des consultants recrutés

<sup>4</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité des sexes comme objectif principal et allouent au moins 80% du budget total du projet à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE)

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité des sexes comme objectif significatif et allouent entre 30 et 79% du budget total du projet à GEWE

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une manière ou d'une autre à l'égalité des sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total de GEWE)

<sup>5</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

à travers un appel d'offre.

2. **Appuyer les missions de plaidoyer auprès des autorités politico-administratives et traditionnelles** pour l'intégration des femmes dans les pouvoirs coutumiers et pour obtenir l'autorisation à organiser des espaces de dialogues interethniques féminins pour des cas des conflits interethniques existants, la prise en compte des femmes pour leur participation dans instances ou mécanisme de gestion des conflits à tous les niveaux, dans la province du Tanganyika.

3. **Octroyer des subventions à 8 Organisations partenaires d'exécution du projet sur terrain au Tanganyika**

Les subventions permettront aux organisations bénéficiaires de :

- D'organiser des campagnes médiatiques sur la cohabitation pacifique entre communautés, sur les droits des femmes et des filles, sur le « Genre dans la gestion ou la transformation pacifique des conflits » en mettant en exergue la place et le rôle de la femme pour la paix et la sécurité.
- Renforcer la capacité des femmes leaders et membres de paillottes de paix afin d'accroître leur connaissance sur l'analyse des conflits, les techniques de prévention, médiation et gestion pacifique des conflits, sur les droits des femmes, la technique de communication, et de plaidoyer. Ces femmes et jeunes femmes leaders outillées et dotées des capacités, de connaissances et de l'approche pourraient initier des cadres de dialogues interethniques pour des conflits existants dans leurs milieux, elles peuvent aussi tenir des séances de sensibilisations dans le cadre de la prévention des conflits, elles peuvent participer dans les campagnes médiatiques organisées.
- Organiser des réunions de plaidoyer avec les autorités traditionnelles, coutumières, confessionnelles, et autres : Le plaidoyer organisé au niveau local vient en appui à ceux organisés au niveau provincial par les organisations partenaires. Ici, les femmes et jeunes femmes leaders locaux procéderont à l'identification des normes traditionnelles ou coutumières et religieuses qui restreignent leur participation aux espaces de dialogues et/ou de gestion des conflits, sur leurs droits ; et élaborent des argumentaires de plaidoyer pour solliciter leur révision ; et la considération et l'intégration des femmes dans ces instances de pouvoir et dans les espaces de traitements des problèmes et/ou conflits sociaux.
- D'assurer le suivi de l'opérationnalité des paillottes de paix existantes et de poursuivre l'extension dans d'autres endroits au cours de 18 mois du projet ; permettant de siéger en qualité soit d'animatrices, où soit de participantes aux espaces de dialogue initiés dans leurs milieux respectifs; et cela de manière efficace et dans un environnement égalitaire avec les hommes.
- Accompagner les femmes et filles leaders et membres des paillottes de paix engagées et ayant le profil voulu pour leur accession aux positions de responsabilités ou dans les espaces de gestion et de résolutions des conflits dans leurs milieux respectifs.

Ceci contribuerait à augmenter la participation des femmes et des filles à la médiation des conflits. Grâce aux formations reçues, les noyaux de paix des villages pourraient connaître de changement dans sa composition avec l'intégration des femmes et des filles ; mais aussi dans l'analyse et la perception de ces dernières sur des nouvelles approches apprises pour atténuer le risques des conflits dans leurs communautés. Lorsque les comités qui dirigent les paillottes de paix sont mixtes et prennent la parole de manière égalitaire dans les dialogues et dans les efforts de pacification et pour rassembler tout le monde autour de la paix, il y a lieu d'espérer des changements positifs pour une cohabitation pacifique et un développement durable.

4. **Assurer le suivi et l'évaluation de la mise des activités**

L'équipe de FFC en collaboration avec les organisations partenaires assureront le suivi des différentes activités initiées en tenant compte des résultats immédiats et intermédiaires fixés. Ceci permettrait de s'assurer de progrès réalisés et de réorienter les stratégies au cas où cela s'avérait

nécessaires, afin d'atteindre le but final. Des outils seront mis en place à cet effet.	
<b>Score du marqueur de risque du projet<sup>6</sup>: <u>1</u></b>	
<b>Sélectionnez les domaines d'intervention PBF</b> qui résume le mieux l'objectif du projet (sélectionnez UNIQUEMENT) <sup>7</sup> : (2.3) Prévention / gestion des conflits Le cas échéant, SDCF / <b>Résultat (s) du PNUAD</b> auquel le projet contribue: NA <b>But (s) et cible (s) de développement durable</b> auquel le projet contribue: <b>16: Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives</b> pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et construire des institutions efficaces, responsables et inclusives pour tous; <b>5: Parvenir à l'égalité des sexes</b> et autonomiser toutes les femmes et les filles.	
<b>Type de soumission:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Nouveau projet</b> <input type="checkbox"/> Modification du projet	<b>S'il s'agit d'un amendement de projet, sélectionnez toutes les modifications applicables et fournissez une brève justification:</b>  <b>Prolongation de la durée:</b> <input type="checkbox"/> Durée supplémentaire en mois (nombre de mois et nouvelle date de fin): <b>Changement de résultat / portée du projet:</b> <input type="checkbox"/> <b>Changement d'allocation budgétaire entre les résultats ou les catégories budgétaires de plus de 15%:</b> <input type="checkbox"/> <b>Budget supplémentaire du PBF:</b> <input type="checkbox"/> Montant supplémentaire par organisation bénéficiaire: USD XXXXX  <b>Brève justification de la modification:</b>  <i>Remarque: s'il s'agit d'un amendement, affichez les modifications apportées au document de projet en couleur ROUGE ou en SUIVI DES CHANGEMENTS, garantissant l'inclusion d'un nouveau cadre de résultats et de tableaux budgétaires avec des changements clairement visibles. Toutes les parties du document qui ne sont pas affectées doivent rester les mêmes. De nouvelles signatures de projet sont requises.</i>

## SIGNATURES DU PROJET:

<sup>6</sup> Marqueur de risque 0 = faible risque d'atteindre les résultats

**Marqueur de risque 1** = risque moyen pour atteindre les résultats

**Marqueur de risque 2** = risque élevé pour atteindre les résultats

<sup>7</sup> Les domaines d'intervention du PBF sont:


(1.1) RSS, (1.2) État de droit; (1,3) DDR; (1.4) Dialogue politique;

(2.1) Réconciliation nationale; (2.2) Gouvernance démocratique; (2.3) Prévention / gestion des conflits;

(3.1) Emploi; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales essentielles de l'État; (4.2) extension de l'autorité étatique / administration locale; (4.3)

Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris les secrétariats du PBF)

<p><b>Organisation (s) bénéficiaire (s)</b></p> <p><i>Nom du représentant:</i> Julienne Lusenge</p> <p><i>Nom de l'agence:</i> Fonds pour les Femmes Congolaises</p> <p><i>Signature:</i> </p> <p><i>Date et sceau:</i> 6 octobre 2020</p>	<p><b>Représentant des autorités nationales</b></p> <p><i>Nom de l'homologue gouvernemental :</i> Elysée Munembwe</p> <p><i>Titre :</i> Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan de la RDC</p> <p><i>Signature :</i></p> <p><i>Date et sceau :</i></p>
<p><b>Chef de l'équipe de pays des Nations Unies</b></p> <p><i>Nom du représentant :</i> David McLachlan-Karr</p> <p><i>Titre :</i> Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire</p> <p><i>Signature :</i></p> <p><i>Date et sceau :</i></p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p><i>Nom du représentant :</i> Oscar Fernandez-Taranco</p> <p><i>Titre :</i> Sous-Secrétaire général, Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p><i>Signature :</i></p> <p><i>Date et sceau:</i></p>

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification du soutien du PBF

### a) Résumé de l'analyse des conflits liée à ce projet

La violence en RDC est suffisamment documentée. Les femmes et les filles souffrent depuis des décennies des conflits et de plusieurs formes des violences. Les femmes et les filles continuent d'être exclues des décisions qui les concernent, abandonnées pour des ressources qui vont plus souvent aux garçons / hommes (comme les opportunités d'éducation) et supportent le double fardeau du post-colonialisme et du patriarcat profondément enraciné.

Dans la province du Katanga, et particulièrement dans le district du Tanganyika (qui deviendra une province avec le découpage territorial de 2015), où les conflits ont atteint un degré élevé de violation grave des droits de l'homme. La cause de ces conflits est double ; d'une part, politique et de l'autre sociale. Sur le plan politique; en 2012, les Bakata Katanga (communauté Luba) sollicitent l'appui de peuple twa (pygmées) pour mettre en œuvre le projet de la sécession du Katanga. Le peuple twa rejette la proposition de cette demande. Face à ce refus, les Bakata Katanga massacrent les membres de la communauté twa. Sur le plan social, les redevances terriennes (taxes d'accès à la terre) restent déséquilibrées face à la communauté qui n'est d'obédience royale. En effet, les communautés régnautes imposent des taxes d'une valeur supérieure à celle qu'on paye normalement comme redevance coutumière. Ce qui a poussé certaines communautés à se révolter et en faire un conflit communautaire.

En 2013, la crise communautaire entre les Lubas et Twas affecte le nord du Katanga. Ce conflit va causer d'importants mouvements de populations et est à l'origine des nombreuses violations des droits humains et atrocités commises sur les populations civiles par les parties en conflit. Il s'agit là de tueries, de viols et même des cas d'anthropophagie. Prenant naissance dans le territoire de Manono, le conflit communautaire entre les Lubas et les Twa s'est élargi en 2014 et a touché des nouvelles zones (Ankoro, Kabalo et Kalemie). Cinq territoires (Kalemie, Moba, Nyunzu, Manono et Kabalo) sur les six territoires que compte le district du Tanganyika ont été touchés par ce conflit. Des groupes d'auto-défense constitués de combattants appartenant aux deux communautés s'attaquent alors aux villages, tuant, pillant et provoquant d'importants mouvements des populations. La femme et l'enfant restent les premières cibles et victimes de ces conflits.

Ces dernières années, les conflits armés et communautaires demeurent en l'occurrence dans le territoire de Nyunzu et territoire de Kalemie entre les Twa et Holoholo, le groupe armé FDLR et les différentes factions mai-mai. Parmi les causes sous-jacentes on note les fractures ethniques et la discrimination sociale. Les conflits ont aussi pour cause des tensions autour de l'exploitation des ressources naturelles, l'accès à la terre, et le manque d'état de droit. Le présent projet se focalisera sur le conflit lié à la discrimination ethnique entre les Batwa autochtones et les communautés bantoues voisines qui ont atteint un sommet en 2016-2017. C'est suite à ce dernier qu'entre 500 000 et 650 000 Congolais ont été déplacés sur les rives du lac Tanganyika; 67 000 vivent dans des camps autour de la capitale provinciale Kalemie. Les femmes des deux côtés de ce conflit ont été confrontées à d'horribles violences. Face à ces défis, les associations féminines locales ont accompagné les femmes pour qu'elles se constituent en groupe de solidarité et d'auto-prise en charge, dans lesquels la confiance interpersonnelle favorise la cohabitation pacifique.

Les parties prenantes dans ces différents conflits sont les hommes, les jeunes et les enfants, les chefs traditionnels, les institutions publiques (par exemple les services fonciers), les cours et tribunaux, les groupes armés et les exploitants miniers. Le renforcement des capacités des femmes et filles sur leurs droits, sur la technique de médiation des conflits, ainsi que sur la conduite des plaidoyers sont des moyens pour leur permettre de sensibiliser les différents membres des communautés au changement de perception et peut influencer positivement l'acceptation des actions menées par celles-ci. De cette façon, les paillottes de paix dirigées par des femmes et filles seront un cadre de rassemblement et de recherche de paix et de sécurité pour tous.

- b) Alignement du projet avec les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants.<sup>8</sup>

La RDC s'est engagée en faveur de l'UNR 1325 en 2010. Son Plan National stratégique de Développement 2019-2023 prend compte les questions relatives à la paix et la sécurité avec la vision d'un Congo réconcilié avec lui-même, où la division, la haine et le tribalisme sont bannis ; un Congo fort dans sa diversité culturelle. L'une des orientations de ce PNSD est le renforcement de la bonne gouvernance, la restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la Paix. Le présent projet vient en contribution pour la mise en œuvre de ce plan stratégique dont les résultats escomptés concourent à l'atteinte des ODD, et particulièrement aux ODD 5 et 16. Le résultat collectif du Triple Nexus évoque les fragilités politiques et sécuritaires dans la province pilote de Tanganyika. Justement ce projet devra contribuer à apporter les réponses sur ces résultats collectifs en s'attaquant aux deux causes à savoir politiques et sécuritaires.

---

<sup>8</sup> Note de bas de page narrative:

<https://www.rescue.org/sites/default/files/document/1854/conflictspotlighttanganyikav5.pdf>

Par des crises et des impulsions, le travail du gouvernement a été complété par le courage et la puissance de la société civile, souvent dirigée par des femmes. Les paillottes de paix ne sont pas de nouveaux mécanismes, mais elles peuvent être rendues plus efficaces grâce à une large adhésion de la communauté et sont des moyens culturellement pertinents pour les femmes de s'engager et de diriger des efforts de consolidation de la paix correspondant à l'UNR 1325. Les paillottes de paix ont été utilisées efficacement pour empêcher la violence électorale et atténuer les flambées violentes après les élections présidentielles, législatives et provinciales de 2018. Ce qui rend ce projet innovant, c'est la mise en place de paillottes de paix pour faire face aux conflits interethniques et accroître la participation des femmes car elles sont le plus souvent le groupe souffrant du fléau de la violence basé sur le genre.

FFC assure l'appropriation nationale de ce projet car FFC est une organisation nationale. Le FFC est dirigé et doté de personnel congolais, portant à leur actif des expertises et expérience pour le travail avec les communautés. Il recourt en cas de besoins aux expertises externes en terme de consultance pour des thématiques spécifiques dont il a besoin. Au cœur de notre mandat se trouve le soutien financier et technique ciblé pour les petites organisations de base dirigées par des femmes congolaises. FFC n'est pas une ONGI et en tant que telle, reste flexible, réactive et culturellement appropriée pour diriger les efforts de consolidation de la paix à travers la portée de nos bénéficiaires et l'impact de leurs efforts pour transformer ceux qui n'ont pas d'agence en agents de changement.

Étant en République démocratique du Congo, un pays PRF, l'objectif principal du projet s'aligne sur les objectifs stratégiques du PBF d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et les fait progresser. À ce jour, le FFC a aidé à résoudre plus de 200 conflits électoraux grâce à l'utilisation stratégique du leadership des femmes et des paillottes de paix. Promouvoir la participation des femmes en passant par l'accroissement de leur connaissance est une voie incontournable qui renforce aussi bien l'autonomisation des groupes de femmes à jouer des rôles efficaces dans la gestion et la résolution des conflits. Il poursuivra le travail d'élévation du leadership des femmes pour résoudre les conflits, fournira des ressources aux OSC dirigées localement pour appliquer le mécanisme des paillottes de paix pour éteindre la violence et travaillera avec les groupes armés pour abandonner les tactiques de terreur au profit de ceux qui s'engagent dans la communauté.

- c) Façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et complète toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement.

Ce projet comble une lacune importante: celle de la poursuite du conflit et du manque de paix au Tanganyika. Le conflit ethnique au Tanganyika entre les populations autochtones (pygmées) et les peuples bantous existe depuis des années en grande partie en raison d'un manque d'acteurs crédibles et de mécanismes de dialogue fonctionnels, bien que la province elle-même soit relativement nouvelle, n'ayant été formée qu'en 2015 après le nouveau «découpage» territorial et reçoit donc moins de services et de soutien du gouvernement (central et provincial). Alors que d'autres efforts humanitaires, de paix et de développement existent, la valeur ajoutée de FFC est d'être congolais et «du peuple». Ce projet permettrait aux efforts locaux de consolidation de la paix de recevoir un soutien de 18 mois, s'éloignant des interventions de courte durée de moins d'un an avec des effets transitoires. Des consultations régulières seront entreprises dans le cadre de ce projet avec les acteurs impliqués dans la consolidation de la paix au Tanganyika afin d'en assurer la complémentarité, y compris les agences mettant en place les projets PBF listés dans le tableau ci-dessous. Le FFC travaillera à ce titre étroitement avec le Bureau Intégré de la MONUSCO, qui facilitera notamment les interactions avec les représentants humanitaires, des agences et de la Mission présents au Tanganyika, en cohérence avec l'approche de « Triple Nexus » humanitaire-paix-développement. En outre, la pertinence du projet tient aussi dans



le contexte actuel de transition du système des Nations Unies au Tanganyika, qu'il permettra d'appuyer en contribuant à la stabilisation de la province.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Objectif du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
<p>Projet de prévention contre les violences électorales et observation du processus électoral dans le territoire de Kalemie.</p> <p>(Durée 6 moi du 10 Mars au 10 septembre 2019)</p>	<p>FFC</p> <p>\$4880</p>	<p>Mettre en place 6 paillottes de paix de 5 membres chacune.</p>	<p>Les 6 paillottes de paix avaient été misent en place dans le territoire de Kalemie pour résoudre les conflits liés aux élections de 2018.</p>
<p>Appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socio-économique et de justice transitionnelle au Kasai et dans le Tanganyika en RDC.</p> <p>(Durée de 24 mois, de décembre 2019 à décembre 2021).</p>	<p>PBF</p> <p>\$ 6 000 000 (pour le Kasai, le Kasai Central et le Tanganyika)</p> <p>Agences bénéficiaires : PNUD, OIM, HCDH</p>	<p>Réintégration communautaire des anciens membres de groupes armés par une approche inclusive axée sur les communautés.</p>	<p>Plusieurs organisations ont déjà exécutés des projets a Tanganyika ; ils sont complémentaires dans la mesure où les résultats concourent à la consolidation de la paix.</p>
<p>TUSIKILIZANE : Renforcer la participation des jeunes leaders twas &amp; bantous aux comités locaux de paix « BARAZA » pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans la province du Tanganyika.</p>	<p>PBF</p> <p>\$ 1 396 350</p> <p>Agences bénéficiaires : FNUAP, FAO, UNESCO</p>	<p>Transformer les jeunes en agents de de promotion de la paix et de la cohabitation pacifique ; renforcer les capacités de femmes membres de comités locaux de paix pour plus de participation ; renforcer la résilience de de deux communautés à travers les activités</p>	<p>Plusieurs organisations ont déjà exécutés des projets a Tanganyika ; ils sont complémentaires dans la mesure où les résultats concourent à la consolidation de la paix.</p>

(Durée de 24 mois, de novembre 2018 à novembre 2020).		d'autonomisation des femmes.	
Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika.  (Durée de 18 mois, de septembre 2020 à mars 2022).	PBF  \$3 016 051  Agences bénéficiaires : HCR, FNUAP, FAO	Adresser les causes structurelles du conflit au Tanganyika par la mise en œuvre des solutions durables en faveur des personnes déplacées et retournées twas et bantoues.	Plusieurs organisations ont déjà exécutés des projets a Tanganyika ; ils sont complémentaires dans la mesure où les résultats concourent à la consolidation de la paix.
Wapandaji Association : « Projet de lutte contre l'impunité des violences sexuelles faits a la jeune fille dans les milieux scolaires de Kalemie »  (Durée 9 mois, correspondent a l'année scolaire, 2020 - 2021)	FFC  \$4 880	Contribuer à la réduction des violences sexuelles faits a la jeune fille dans les milieux scolaires : à renforcer les capacités des 25 filles points focaux sur la loi portant mesure de répression contre les violences sexuelles et sur les droits des femmes (il permet aux filles de devenir les véritable activistes et défenseurs de leurs droits). Mettre en place 4 clubs des filles points focaux scolaires de 5 membres chacun.	Les 4 clubs sont constitués pour collecter régulièrement les données relatives aux violences sexuelles faites à la jeune fille (documentation des cas des violences sexuelles et dénonciation des auteurs) et sensibiliser sur la lutte contre les violences sexuelles dans les milieux scolaires de Kalemie. Les victimes ou survivantes bénéficieront des interventions médicales et psychosociaux apportées tandis que les auteurs subiront la rigueur de la loi.
Appui pour la paix et la résilience des personnes vulnérables et victimes des violences sexuelles dans le secteur nord Lukuga/Nyunzu  (Durée 10 mois, de Février a Novembre 2018)	Cooperazione Internazionale (COOPI)  \$7 420	Contribuer à la promotion de la paix et la résilience des personnes vulnérables et victimes des violences sexuelles dans les 6 aires de sante les plus touchées du secteur nord Lukuga a Nyunzu. Cet objectif avait consisté à créer	Le comité de vigilance et d'alerte précoce, devait aussi procéder aux alertes par les points focaux en cas d'éventuelles atrocités entre pygmées et Bantous, afin de chercher les voies et moyens pour leur pacification. Les 10 mois prévus pour éradiquer cette situation

		presque dans chaque localité « les comités de vigilance et d'alerte précoce » : Sur les victimes de SGBV, la vulgarisation des lois de la RDC sur les SGBV, prise en charge holistique des victimes de violence	et revenir à la résilience n'étaient pas du tout suffisant, car les dégâts causés par les conflits Pygmées-Bantous presque dans tous les secteurs de la vie étaient énormes. D'où en cas d'éventuels financements songez aussi à ce territoire car les séquelles y demeurent encore.
Projet d'appui au processus de résolution, transformation et atténuation des conflits dans la province du Katanga, district Tanganyika.  (Durée 2016 – 2017)	ONU Femmes, RDC  \$450 000	Transformer les femmes en agents de de promotion de la paix et de la cohabitation pacifique ; renforcer les capacités de femmes membres de comités locaux de paix pour plus de participation ; renforcer la résilience de de deux communautés à travers les activités d'autonomisation des femmes.	Plusieurs organisations ont déjà exécutés des projets a Tanganyika ; ils sont complémentaires dans la mesure où les résultats concourent à la consolidation de la paix.

## II. Contenu du projet, justification stratégique et stratégie de mise en œuvre

- a) Brève description de l'orientation et de l'approche du projet (objectif global du projet, stratégie de mise en œuvre, manière dont il aborde les causes ou les facteurs de conflit).

Dans la province du Tanganyika, FFC soutiendra la mise en place de paillottes de paix: un cadre de partage, d'écoute et de soutien aux femmes marginalisées et victimes de conflits. Ce projet identifie les femmes leaders dans les communautés en conflit, renforce leur capacité à s'engager de manière sûre et efficace dans le dialogue communautaire sur les questions de sécurité, de droits des femmes et de justice, et renforce la capacité des organisations de la société civile à promouvoir la participation active des femmes dans la résolution des conflits et la coopération pacifique grâce à un large engagement des parties prenantes. L'objectif primordial est d'établir la paix grâce au leadership et à l'engagement des femmes et d'obtenir une plus large adhésion de la communauté pour un changement permanent.

Ce projet se concentre sur la consolidation de la paix à travers la promotion positive du rôle des femmes dans la prévention et la gestion des conflits. Il sera mis en œuvre par le biais d'organisations locales dirigées par des femmes au Tanganyika, connues du FFC et qui travaillent sur les questions de consolidation de la paix et de leadership des femmes. A travers ces entités sur le terrain, des cases de paix seront mises en place aux fins de dialogues sécuritaires.

Il faut une large mobilisation des partenaires au niveau communautaire; la mise en place d'un cadre de coordination pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles au Tanganyika: c'est exactement ce que fait ce projet. Parmi les causes sous-jacentes des conflits, il y a la question de l'accès à la terre, de l'exploitation des ressources naturelles et du manque d'état de droit. Les femmes des deux côtés de ce conflit ont été victimes d'horribles violences sexuelles. Face à ces défis, les groupements féminins locaux en sont venus à fournir les cadres de solidarité et d'auto-organisation, dans lesquels la confiance interpersonnelle semble être élevée. Les groupes de femmes locaux fonctionnent comme des connecteurs et, lorsqu'ils sont dotés de ressources, peuvent effectuer des interventions positives à travers leurs actions organisationnelles et le comportement des individus.

De plus, étant donné que la violence sexuelle est un obstacle majeur à la participation politique des femmes, le projet assure des formations pour vulgariser les lois, ainsi que des informations sur la manière dont les groupes de femmes peuvent traduire en justice les auteurs de manière plus sûre. Ce projet se concentre également sur les femmes engagées dans un dialogue avec les autorités sur les questions des victimes de violences sexuelles et ont acquis des espaces pour parler de leurs droits. Il convient également de noter que certains survivants de violences sexuelles ont fait partie des paillottes de paix, des groupes de dialogue et participent aux divers processus de transformation des conflits en tant que médiateurs des conflits.

Ce projet est centré sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Alors que les femmes de tous âges sont encouragées à participer au processus de la lutte de la paix, aux groupes de solidarité et aux formations, ce projet encouragera activement la participation des femmes plus jeunes, âgées de 18 à 35 ans. Un autre élément qui sera encouragé est le mentorat informel lorsque les femmes découvrent leur droit et partagent ce qu'elles apprennent avec d'autres femmes et filles dans leur vie.

#### b) Théorie du changement

Au regard de l'analyse des conflits et l'évolution du contexte sur le terrain, la théorie du changement pour ce projet se présente de la manière suivante :

- Si on renforce les capacités des femmes membres des paillottes de paix sur les droits de la femme, sur la médiation, la gestion et transformation pacifique de conflits.... Alors on aura des femmes capables d'analyser les conflits et de conduire des séances de médiation et des dialogues sociaux entre communautés en conflits.
- Si les missions des plaidoyers sont menés auprès des autorités politico-traditionnelles sur l'intégration des femmes dans les pouvoirs coutumiers et instances de gestions des conflits.... Alors les chefs traditionnels et autorités politiques vont changer leurs perceptions sur les rôles des femmes dans les conflits et nous aurons de plus en plus des femmes qui s'engagent dans le processus de paix et de cohabitation pacifique.
- Si nous menons une campagne de sensibilisation médiatique sur la cohabitation pacifique entre communautés en conflits.... Alors les communautés seront de plus en plus sensibles aux conflits et vont changer leurs stéréotypes sur les autres communautés.

Cela se produit à moyen terme:

- L'installation des noyaux des résolutions, de monitoring et d'analyse de contexte (noyau des femmes leaders formées et dotées des capacités dans l'analyse et transformation des conflits sont présentes dans les structures de négociation de la paix en R.D. Congo).

- Les communautés disposent des cadres de dialogues autour de la paix, prévention des conflits et cohabitation pacifique.
- Les autorités politiques nationales, provinciales et locales deviennent plus sensibles face aux conflits communautaires et s'engagent à appuyer les efforts des femmes.

Cela se traduit à long terme par :

- Les femmes sont impliquées dans tous les processus de négociation de paix à travers les méthodes alternatives de résolution des conflits communautaires.
- Les communautés autres fois en conflits cohabitent ensemble et résolvent de plus en plus leurs problèmes par les mécanismes pacifiques de résolution des conflits.
- Les communautés vivent dans la paix et renonce à tout acte pouvant les entrainer à l'utilisation de la violence.

En veillant à ce que tous les membres de la communauté (y compris les hommes) se sentent en sécurité et puissent accéder aux paillottes de paix pour résoudre les conflits, ce projet donne la priorité à l'inclusion qui aura plus de chances de réussir si les hommes et les femmes participent et en tirent profit. Ces deux facteurs dont l'inclusion sociale et l'inclusion de la masculinité positive dans l'accompagnement des groupes des femmes de la base assure une haute probabilité de succès :

- s'agissant de l'inclusion sociale, les groupes appuyés intègrent les groupes spécifiques dans toutes les activités en faisant d'eux d'acteurs principaux au regard de la discrimination dont ils font l'objet : les femmes et les filles.
- s'agissant de la masculinité positive, le FFC met en place des cadre de dialogue dans les noyaux de paix, paillotes de paix, groupe de dialogue, entre les groupes des femmes, les jeunes et les personnes âgées (adultes) et chefs traditionnels afin que ceux-ci deviennent des acteurs de promotion des droits de l'homme en général et des femmes en particulier et permettre de réduire ainsi la vulnérabilité des femmes et de la jeune fille face aux conflits.

Les femmes formées aux droits des femmes et aux méthodes de plaidoyer se voient proposer des moyens d'appliquer ces apprentissages en identifiant les cas de violence et en étant plus confiantes pour les signaler, en étant plus confiantes dans leurs droits de s'exprimer, de plaider pour le changement et de participer à la communauté au sens large. Les femmes qui sont formées à la négociation de paix peuvent jouer un rôle central dans la consolidation de la paix et la résolution des conflits, en autonomisant la femme elle-même et en améliorant le statut des femmes dans la société. Une campagne médiatique renforcera ce que les femmes ont appris et leur donnera l'occasion de partager leurs connaissances avec une communauté beaucoup plus large. Les femmes déplacées et / ou survivantes de violences sexuelles peuvent expérimenter la guérison et se connecter à la communauté en participant à des formations pour connaître leurs droits et devenir des agents de changement grâce à une telle autonomisation.

#### c) Description narrative des éléments clés du projet (résultats et produits).

Les résultats, produits et indicateurs sont énumérés dans l'annexe C.

Cette intervention s'inscrit dans le prolongement des précédents succès des cases de la paix lors des élections de 2018 mais se concentrera désormais sur les conflits ethniques au Tanganyika. Le projet aura un impact direct sur 200 femmes et 10 000 membres de familles et de communautés. Deux à quatre femmes leaders communautaires agiront en tant que facilitatrices pour chaque case de paix, avec un minimum de 50 jeunes femmes leaders (entre 18 et 35 ans) formées à la négociation de paix. Au Tanganyika, entre 10 et 16 huttes de paix fonctionnelles seront établies. Les huttes de paix serviront

de cadre pour la formation sur les droits des femmes, la prévention de la violence à l'égard des femmes, l'autonomisation politique et économique des femmes.

Grâce à la formation et à la création de cases de paix, nous prévoyons que les communautés amélioreront, grâce à des formations à la médiation, leurs compétences pour arbitrer les conflits entre leur famille et leurs amis provenant des relations extra-conjugales, de la propriété de l'argent, de la propriété ou même des conflits fonciers plus larges qui incluent deux communautés.

Le séquençage du projet est le suivant: identification et contrat avec des organisations locales dirigées par des femmes au Tanganyika pour créer des paillottes de paix et y diriger le projet sur le terrain. Des formations seront organisées sur des questions telles que les droits des femmes, le plaidoyer et les techniques de médiation des conflits pour tous les membres de la communauté. Les jeunes femmes leaders sont identifiées pour diriger les dialogues des paillottes de paix et les femmes de la communauté sont ciblées pour accroître leur participation aux processus des paillottes de paix. Le projet sera suivi par FFC et extraira des enseignements et des leçons à intervalles réguliers pour réorienter le projet quand les rapports sont faits. Avec un accompagnement cohérent à long terme, nous prévoyons des changements dans les communautés vers plus d'inclusion, moins de violence et plus de femmes dans des rôles publics et actifs.

#### d) Ciblage de projet

Selon la priorité PBF en RDC, nous nous concentrons uniquement sur la province du Tanganyika - une province qui a été profondément affectée par les conflits interethniques et terrorisée par les milices pendant des années, entraînant des milliers de déplacés internes. Ce qu'il faut, ce sont des interventions de consolidation de la paix à plus long terme d'au moins 18 mois et un changement des normes sociales pour être plus inclusives et sensibles au genre. Le présent projet vise ainsi la consolidation de la paix à travers l'implication des femmes leaders dans les efforts de consolidation de la paix.

Le FFC travaille en partenariat avec les OSC qui sont en contact avec les communautés de base. Lors de l'élaboration du projet, le FFC a recouru à la collecte d'informations spécifiques auprès de ces organisations soit en tant que bénéficiaires de subventions précédentes, soit parallèlement aux efforts visant à instaurer la paix par le biais de formations et de plaidoyer. En commençant par ces organisations dirigées par des femmes et en formalisant des partenariats aux fins de cette subvention (si octroyée), l'impact de ce projet s'étendrait également à chacune de leurs communautés locales. Ils seraient chargés d'identifier les femmes (en particulier) et les membres de la communauté qui veulent 1) participer à la médiation des conflits, aux droits des femmes et aux formations en leadership; 2) participer à la création des cases de paix; 3) participer à des groupes de solidarité; 4) s'engager pour faire le plaidoyer auprès des autorités locales.

En finançant 6 OSC basées au Tanganyika pour 18 mois, nous prévoyons que 10 - 16 paillottes de paix seront créées avec les leçons tirées des paillottes de paix initiales intégrées et des adaptations faites pour les suivantes. Ce projet formera un minimum de 50 jeunes femmes leaders âgées de 18 à 35 ans et formera 200 femmes âgées de 18 à 70 ans aux droits des femmes, aux textes juridiques et aux techniques de plaidoyer. Des hommes et des jeunes garçons des communautés seront touchés à travers les effets collatéraux, car ils font parties des familles des femmes et filles bénéficiaires directes du projet. Ils seront également touchés par la campagne médiatique. La portée totale du projet aura un impact indirect sur plus de 10 000 personnes et sur un minimum de 3 000 personnes directement.

Grâce à nos partenaires d'exécution qui sont intégrés dans leurs communautés locales et qui proviennent de celles-ci, les membres de la société civile que nous atteindrons sont des membres de

divers groupes ethniques (y compris les twa et les bantous) et sont des femmes qui ont été individuellement et collectivement victimes de violences interethniques.

### III. Gestion et coordination de projet

#### a) Organisations bénéficiaires et partenaires d'exécution

Agence	Budget total de l'année civile précédente	Principales sources de budget (quels donateurs, etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre d'employés existants, dont dans les zones du projet	Mettre en évidence tout personnel expert existant pertinent pour le projet
Organisation de convocation: FFC	1 016 592 \$	Novo Foundation , UN Trust Fund, David & Lucile Packard Foundation , Oak Foundation , Mama Cash	Kinshasa (siège), Goma (satellite)	11 collaborateurs , 0 dans la zone du projet	Mr SIMON IDI, chargé de programme FFC, formé sur la médiation et la gestion des conflits et ayant chapeauté la mise en œuvre des projets précédents sur la paix ; Mme Thérèse NZALE, chargée de programme FFC, formée sur la gestion et la transformation pacifique des conflits. Les acteurs membres des organisations dotés de capacité en gestion et transformation des
Partenaires d'exécution en Province de Tanganyika: <ol style="list-style-type: none"> <li>1. APEF (Association pour la promotion et l'éveil de la femme)</li> <li>2. CDD (Cris des Congolais en détresse)</li> <li>3. PEDIF (Pacte pour l'éducation et le développement intégral de la fille)</li> <li>4. AFEMDECO (Association des femmes pour le développement)</li> </ol>					

communautaire)					conflits ; Mme Gisele KAMBEZA, Assistante de programme FFC, base à Goma, activiste des femmes
5. TERMITIERE					
6. SAFEKA (Sauve la Fille de Kalemie)					
7. Wapandaji Association					
8. AFEDI (Association des Femmes en Difficulté)					

b) Gestion et coordination de projets

Équipe de mise en place du projet:

- Thérèse Nzale, chargée de programme FFC de l'est du Congo, apporte 25 ans d'expérience en tant que militante des droits des femmes. En tant que membre co-fondatrice originale de FFC en 2007, elle a récemment rejoint l'équipe.
- Simon Idi, chargé de programme FFC de l'est du Congo, travaille depuis plus d'une décennie pour la promotion des droits des femmes en RDC.
- Gisele Kambeza, assistante de programme FFC de l'est du Congo, basée à Goma. Plusieurs années d'expérience dans le domaine des droits des femmes en milieu rural.

L'équipe de FFC (de mise en œuvre) assurera une expertise en matière de genre car l'égalité des sexes est le domaine dans lequel elle travaille et se spécialise. En outre, ils apportent la conscience culturelle et le savoir-faire nécessaires pour faire des incursions dans les communautés que nous visons. Le personnel de FFC est hautement qualifié avec des décennies d'expérience entre eux. FFC elle-même, en tant qu'organisme à but non lucratif congolais, a 14 ans d'expérience dans le soutien d'organisations locales dirigées par des femmes, telles que celles du Tanganyika.

En outre, pour assurer une bonne gestion de ce programme, le personnel y affecté aura des rôles bien déterminés par l'organigramme du travail. Il s'agit bien sûr de la directrice générale du Fonds, de la chargée de communication, du bureau de programme, de l'administrateur.

- La directrice (Mme. Julienne Lusenge) sera chargée de coordination du programme et la conduite de la mission de plaidoyer auprès des responsables des partis politiques ;
- Les chargés de programme seront chargés de mise en œuvre du programme par le lancement de l'appel à projet, la sélection des projets bancable, la pré-évaluation des organisations ; le suivi au quotidien des activités des bénéficiaires, analyse des rapports de ceux-ci, la Co-organisation des ateliers formation avec l'administrateur, les responsables des organisations locales partenaires ainsi que le rapportage des activités. Il récoltera à cet effet toutes les données susceptibles de faire avancer le succès du projet ;



- La chargée de communication sera chargée de communiquer avec les partenaires sur les réalisations faites, les changements et les succès récoltés à travers le site, et les réseaux sociaux ;
- L'administrateur sera chargé de la gestion administrative et logistique du programme notamment dans l'organisation des formations, des voyages du staff, ainsi que la procédure d'envoi des subventions aux bénéficiaires ;
- Les comptables seront s'occuperont cependant de la gestion des finances (comptabilité) du programme.

c) Gestion des risques

<b>Risque spécifique au projet</b>	<b>Niveau de risque (faible, moyen, élevé)</b>	<b>Stratégie d'atténuation (y compris les considérations <i>Do No Harm</i>)</b>
Les problèmes de sécurité/ Violence du conflit	Moyen	Communication en temps réel avec les chefs de projet, évaluation des connecteurs / diviseurs potentiels et identification des actions et des conséquences possibles; adapter les activités et les actions de manière appropriée à un ou plusieurs endroits spécifiques.
Refus des leaders communautaires traditionnels / manque d'adhésion	Faible	FFC soutient les organisations locales respectées et dignes de confiance dans leurs communautés. Les dirigeants susciteront un dialogue communautaire autour des opportunités offertes par la création de paillottes de paix, en prêtant attention aux diviseurs et connecteurs pour permettre une coopération maximale entre les parties prenantes et les membres de la communauté.
Pandémie de covid-19	Faible	Assurer des mesures de distanciation sociale et le port du masque si des cas sont connus dans la région; les chefs de projet démontreront un comportement sain et les

		actions organisationnelles respecteront les pratiques sécuritaires.
--	--	---

#### d) Contrôle et évaluation

FFC évalue les organisations qui seront financées par le biais de rapports d'activités et effectue des visites sur le terrain pour évaluer l'organisation et sa position dans la communauté. Si, en raison des restrictions de voyage dues à la pandémie de Coronavirus, un responsable de programme FFC ne peut pas se rendre en personne, FFC dispose d'un vaste réseau des points focaux. Il s'agit de femmes avec lesquelles FFC entretient des relations de travail de longue date, qui agissent en tant que coordinatrices dans les 26 provinces de la RDC. Ces points focaux sont formés par le FFC, sont des membres de confiance dans leurs communautés et sont des leaders dans la justice de genre et les droits des femmes, souvent à la tête de leurs propres organisations. Les dirigeants de ces organisations évalueront également les participants pour suivre les résultats pour la personne elle-même et l'impact au sein de leurs familles et sur leurs communautés.

Des missions de suivi seront organisées par l'équipe FFC. À l'occasion, des réunions de discussion en petits groupes et des entretiens avec des personnes clés dans les communautés seront utilisées pour recueillir des témoignages et mesurer l'application des connaissances et des compétences acquises dans la vie quotidienne des femmes formées dans leurs communautés. Les partenaires boursiers provinciaux de FFC assureront un suivi et un encadrement étroits pour soutenir l'acquisition et l'intégration complète des connaissances, qui est un processus continu. L'utilisation des différents rapports et missions d'évaluation permettra également de comparer les informations recueillies avec la réalité sur le terrain, afin de réorienter les actions si nécessaire, ou de favoriser l'élan acquis.

Les données sont collectées au début du projet pour vérifier les connaissances / compréhension de base, au cours des 3 premiers mois. Cela se fait par le biais d'enquêtes (écrites ou orales), de groupes de discussion dirigés par les leaders organisationnels, d'actualités et de rapports de sources d'information fiables et de suivi de l'aide humanitaire, en particulier pour les nouvelles éruptions de conflit.

<b>Activité</b>	<b>Chronologie</b>	<b>Coût total: 24 000 \$ (6%)</b>
Données de base collectées	Janvier 2021 - mars 2021	2 000 \$
Mises à jour / rapports d'avancement	Juin 2021; Octobre 2021; Février 2022 (calendrier de soumission du PBF)	2 000 \$
Rapport final	Juin 2022	2 000 \$
Évaluation indépendante	Avril – Mai 2022	14 000 \$
Données de fin de ligne collectées	Printemps 2022	4 000 \$

#### e) Stratégie de sortie / durabilité du projet

Les mesures de durabilité découlent de la durée du projet de 18 mois. Un soutien à long terme avec un accompagnement régulier du FFC produira des résultats solides dans lesquels les communautés connaîtront une paix plus durable et seront équipées des outils pour rétablir la paix si la violence éclate à nouveau. À la fin du projet, au moins 50 femmes leaders seront formées à la médiation pour la paix,

membres de la communauté auront participé et de parties prenantes auront été touchées par ce projet pour que la communauté elle-même adhère et fasse progresser les aspects les plus pertinents.

Ce projet renforce le leadership des femmes locales et la participation de la société civile à travers des paillottes de paix, des activités dirigées par des femmes pour la consolidation de la paix ainsi que le développement des capacités des femmes grâce à une formation ciblée adaptée aux besoins locaux et culturellement appropriés. Les femmes autonomes font des choix différents qui leur profitent, elles, leurs familles et leurs communautés. Les membres de la communauté qui participent aux dialogues des paillottes de paix et sont témoins du leadership des femmes acceptent souvent des changements progressifs et locaux en matière d'égalité des sexes, en particulier lorsqu'ils se rendent compte que les femmes ne sont pas que des victimes mais elles-mêmes des agents du changement, surtout lorsque la participation des femmes et des hommes est encouragée et soutenue. Ce sont les changements profonds et durables qui transforment une communauté, une région, une nation. En outre, le plaidoyer auprès des chefs traditionnels et des autorités administratives renforcera les relations clés avec les administrations locales et favorisera la confiance et l'adhésion. Des comités locaux de paix et de défense pourraient être constitués pour veiller à ce que le partage des informations et l'adhésion au projet soient renforcés par les mécanismes décisionnels existants dans la province. Il pourrait s'agir de se mettre en rapport avec ces comités locaux pour les impliquer dans les aspects pertinents du projet.

En outre, le FFC continuera à rechercher des financements auprès des fondations privées, entités gouvernementales nationales et internationales, organisations internationales, et de donateurs individuels pour soutenir des projets comme celui-ci. En tant qu'organisation donatrice de subventions, notre objectif est de pouvoir augmenter le nombre de subventions accordées à de petites organisations de base dirigées par des femmes afin d'apporter des changements progressifs de genre en RDC. Le projet apportera à cet effet une place centrale à la communication pour renforcer sa visibilité. Les équipes du FFC travailleront étroitement pour ce faire avec les acteurs humanitaires, de paix et de développement au Tanganyika et à Kinshasa, le Bureau Intégré de la MONUSCO, et le PBSO à New York.

#### **IV. Budget du projet**

Le FFC a rempli l'**Annexe A.2** sur le rapport qualité-prix du projet.

- ❖ Accompagner les femmes et filles leaders et membres des paillottes de paix engagées et ayant le profil voulu pour leur accession aux positions de responsabilités ou dans les espaces de gestion et de résolutions des conflits dans leurs milieux respectifs : 70 000 \$. Ici, il y aura les frais de fonctionnement des paillottes tels les frais des paillottes, tenues des réunions, transport pour des rencontres, des fournitures et communication, et si possible construire une maison de paix dans la contrée.
- ❖ Renforcer la capacité des femmes leaders et membres de paillottes de paix afin d'accroître leur connaissance sur l'analyse des conflits, les techniques de prévention, médiation et gestion pacifique des conflits, sur les droits des femmes, la technique de communication, et de plaidoyer. Ces femmes et jeunes femmes leaders outillées et dotées des capacités, de connaissances et de l'approche pourraient initier des cadres de dialogues interethniques pour des conflits existants dans leurs milieux, elles peuvent aussi tenir des séances de sensibilisations dans le cadre de la prévention des conflits, elles peuvent participer dans les campagnes médiatiques organisées : 51831.78 \$. A ce niveau on pourra payer les frais de transport aux participants, des frais de logement pour les lointains, restaurations soir et midi, des fournitures d'ateliers.

- ❖ Appuyer les missions de plaidoyer auprès des autorités politico-administratives et traditionnelles pour l'intégration des femmes dans les pouvoirs coutumiers et pour obtenir l'autorisation à organiser des espaces de dialogues interethniques féminins pour des cas des conflits interethniques existants, la prise en compte des femmes pour leur participation dans instances ou mécanisme de gestion des conflits à tous les niveaux, dans la province du Tanganyika. 50 000 \$. Cette rubrique aura comme charge les réunions préparatoires, des transports des participants, de fois des restaurations, des frais de suivi des résultats de plaidoyers et des contacts.
- ❖ Une campagne médiatique de sensibilisation des communautés, menée par des femmes leaders, qui renforcera également l'engagement des femmes dans les processus de paix. 60 000 \$, on payera les frais de montages des émissions et spots, des frais de diffusions, achat des quelques matériels de reportage, et fournitures.
- ❖ Salaire du personnel pour 58 000 \$
- ❖ Frais de consultance : récoltes de données de bases, mises à jour du rapport d'avancement, rapport final, évaluation indépendante, audit externe, données de fin pour 34 000 \$.
- ❖ Frais de suivi de l'équipe programme, restauration et logement pour 45 000 \$
- ❖ Et a fin les couts indirectes pour 26 000\$.

Remplissez deux tableaux dans le budget Excel **Annexe D**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront faits pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

### Annexe A.1: Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés? Veuillez joindre à la soumission		X	Aucun autre membre du personnel autre qu'un consultant pour le suivi n'est nécessaire.
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.		X	Se produira dans les 3 premiers mois du projet.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé?		X	Analyse avec les partenaires d'exécution, se produira dans les premiers 3 mois du projet.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre des projets, les approches, la contribution du gouvernement?		X	
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N / A	
<b>Le genre</b>			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il contribué)?	X		Nous avons pris contact avec ONU Femmes et l'unité genre de la MONUSCO.
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE?	X		

## Annexe A.2: Liste de contrôle pour l'optimisation des ressources du projet

Question	Oui	Non	Commentaire du projet
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national)? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionnel aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés)? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage des effectifs et des coûts opérationnels de l'agence des Nations Unies réceptrice et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable dans le contexte (c'est-à-dire pas plus de 20% pour le personnel, coûts opérationnels raisonnables, y compris les déplacements et les coûts opérationnels directs) à moins qu'il ne soit section narrative?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale dans la mesure du possible? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	

8. Les agences d'exécution ou la Mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	
---	--	---	--

## **Annexe B.2: Arrangements administratifs du projet pour les organisations non bénéficiaires des Nations Unies**

### **Responsabilité, transparence et rapports de l'organisation bénéficiaire non-des Nations Unies:**

L'Organisation non-des Nations Unies bénéficiaire assumera l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui lui seront décaissés par l'agent administratif. Ces fonds seront administrés par chaque bénéficiaire conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures.

L'Organisation non-des Nations Unies bénéficiaire aura l'entière responsabilité de s'assurer que l'activité est mise en œuvre conformément au document de projet signé;

Dans le cas d'un examen financier, d'un audit ou d'une évaluation recommandé par PBSO, le coût de cette activité doit être inclus dans le budget du projet;

Assurer une gestion professionnelle de l'activité, y compris le suivi des performances et les activités de reporting conformément aux directives du PBSO.

Veiller au respect de l'accord de financement et des clauses applicables pertinentes du protocole d'accord du Fonds.

### **Rapports:**

Chaque reçu fournira à l'agent administratif et au PBSO (pour les rapports narratifs uniquement):

Type de rapport	Dû quand	Proposé par
Rapport d'étape semestriel du projet	15 juin	Agence de convocation au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats du PBF, le cas échéant
Rapport annuel d'avancement du projet	15 novembre	Agence de convocation au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats du PBF, le cas échéant
Rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet	Dans les trois mois suivant la clôture du projet opérationnel (il peut être soumis à la place d'un rapport annuel si le calendrier coïncide)	Agence de convocation au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats du PBF, le cas échéant
Rapport d'étape annuel sur la consolidation de la paix stratégique et le PBF (pour les allocations du PRF uniquement), qui peut contenir une demande	1 décembre	Secrétariat du PBF au nom du Comité de pilotage du PBF, là où il existe, ou Chef de l'équipe de pays des Nations Unies là où il n'existe pas.



d'allocation supplémentaire du PBF si le contexte l'exige		
---	--	--

#### Rapports financiers et calendrier

Chronologie	un événement
<b>28 février</b>	Rapport annuel - Rapporter les dépenses du T4 (janvier à décembre de l'année précédente)
<b>30 avril</b>	Déclarer les dépenses du T1 (janvier à mars)
<b>31 juillet</b>	Déclarer les dépenses du T2 (janvier à juin)
<b>31 octobre</b>	Déclarer les dépenses du troisième trimestre (janvier à septembre)
<b><i>Rapport financier final certifié à fournir au trimestre suivant la clôture financière du projet</i></b>	

Le solde non dépensé supérieur à 250 USD à la clôture du projet devra être remboursé et une notification envoyée à l'agent administratif, au plus tard trois mois (31 mars) de l'année suivant l'achèvement des activités.

#### **Propriété de l'équipement, des fournitures et autres biens**

Les questions relatives au transfert de propriété par l'organisation bénéficiaire non-UN seront déterminées conformément aux politiques et procédures applicables définies par le PBSO.

#### **Divulgarion publique**

Le PBSO et l'agent administratif veilleront à ce que les opérations du PBF soient rendues publiques sur le site Web du PBF ([www.un.org/peacebuilding/fund](http://www.un.org/peacebuilding/fund)) et sur le site Web de l'agent administratif ([www.mptf.undp.org](http://www.mptf.undp.org)).

#### **Audit de projet final pour les projets d'organisations non bénéficiaires de l'ONU**

Un audit de projet indépendant sera demandé à la fin du projet. Le rapport d'audit doit être joint au rapport narratif final du projet. Le coût de cette activité doit être inclus dans le budget du projet.

#### **Dispositions spéciales concernant le financement du terrorisme**

Conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives au terrorisme, y compris les résolutions 1373 (2001) et 1267 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes, les participants sont fermement engagés dans la lutte internationale contre le terrorisme, et en particulier contre le financement du terrorisme. De même, toutes les organisations bénéficiaires reconnaissent leur obligation de se conformer à toute sanction applicable imposée par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Chacune des organisations bénéficiaires déploiera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les fonds qui lui sont transférés conformément au présent accord ne sont pas utilisés pour fournir un soutien ou une assistance à des personnes ou entités associées au terrorisme telles que désignées par un régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Si, pendant la durée de cet accord,

#### **Éligibilité des organisations non bénéficiaires des Nations Unies (ONUN):**

Pour être déclarées éligibles à recevoir directement des fonds PBF, les ONUN doivent être évaluées comme techniquement, financièrement et juridiquement solides par le PBF et son agent, le Bureau du

fonds fiduciaire multi-partenaires (MPTFO). Avant de soumettre un document de projet finalisé, il est de la responsabilité de chaque ONUN d'assurer la liaison avec le PBSO et le MPTFO et de fournir tous les documents nécessaires (voir ci-dessous) pour démontrer que tous les critères ont été remplis et pour être déclarée éligible aux fonds directs du PBF. .

L'ONUN doit fournir (en temps opportun, en veillant à ce que le PBSO et le MPTFO aient suffisamment de temps pour examiner le paquet) la documentation démontrant que l'ONUN:

- A déjà reçu un financement de l'ONU, du PBF ou de l'un des contributeurs au PBF, dans le pays de mise en œuvre du projet.
- Possède un enregistrement valide en tant qu'organisation à but non lucratif et exonérée d'impôt avec une mission sociale à la fois dans le pays où se trouve le siège social et dans le pays de mise en œuvre du projet pendant la durée de la subvention proposée (REMARQUE: si l'enregistrement est effectué sur une base annuelle dans le pays, l'organisation doit avoir l'enregistrement actuel et obtenir des renouvellements pour la durée du projet, afin de recevoir les tranches de financement ultérieures).
- Produit un rapport annuel qui inclut le pays proposé pour la subvention.
- Commissions les états financiers vérifiés, disponibles pour les deux dernières années, y compris la lettre d'opinion de l'auditeur. Les états financiers doivent inclure l'organisation juridique qui signera l'accord (et supervisera le pays de mise en œuvre, le cas échéant) ainsi que les activités du pays de mise en œuvre. (REMARQUE: si ceux-ci ne sont pas disponibles pour le pays de mise en œuvre du projet proposé, l'OSC devra également fournir les deux derniers rapports d'audit pour un audit de programme ou de projet dans le pays.) La lettre de l'auditeur doit également indiquer si le cabinet d'audit est fait partie des cabinets d'audit qualifiés au niveau national.
- Démontre un budget annuel dans le pays de mise en œuvre du projet proposé pour les deux années civiles précédentes, qui est au moins le double du budget annualisé demandé au PBF pour le projet.<sup>9</sup>
- Démontre au moins 3 ans d'expérience dans le pays où la subvention est demandée.
- Fournit une explication claire de la structure juridique de l'OSC, y compris l'entité spécifique qui conclura l'accord juridique avec le MPTF-O pour la subvention PBF.

---

<sup>9</sup> Le budget annualisé du projet PBF est obtenu en divisant le budget du projet PBF par le nombre de mois de durée du projet et en le multipliant par 12.

## Annexe C: Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Les sorties	Indicateurs	Moyens de vérification / fréquence de collecte	Jalons de l'indicateur
<p><b>Résultat 1:</b></p> <p><b>16 membres des organisations féminines partenaires sont renforcés et les femmes leaders des communautés ont des connaissances accrues sur leurs droits spécifiques, sur les techniques de médiation et de gestion pacifique des conflits ; sur le plaidoyer ; et accèdent et participent dans le respect du principe d'égalité avec les hommes, aux instances de gestion de ceux-ci dans leur communautés respectives dans la province du Tanganyika.</b></p> <p>ODD ciblés:  <b>16: Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives</b> pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et construire des institutions efficaces, responsables et inclusives pour tous;  <b>5: Parvenir à l'égalité des sexes</b> et autonomiser toutes les femmes et les filles.</p> <p>UPR, année 2019: A / HRC / WG.6 / 33 / COD / 3            Ce projet cible spécifiquement: 46</p>		<p>Indicateur de résultat 1a</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre des formateurs formés (2 par organisation partenaire)</li> <li>- Nombres des femmes leaders (18-35 ans) formées en <b>techniques de médiation et de gestion pacifique des conflits</b> et sur les droits des femmes des organisations de femmes au Tanganyika</li> </ul> <p>Référence: 0            Objectif: 16 formateurs formés ; 50 jeunes femmes leaders formés</p>	<p>Modules de formations validés, TDR et rapport des formations, listes de présence des participants, CD de lancement des formations, etc.</p>	<p>16 formateurs formés des 8 organisations qui ont participé à l'élaboration du présent projet ; rapports intermédiaires</p> <p>50 jeunes femmes formées</p>
		<p>Indicateur de résultat 1b</p> <p>% de la participation des femmes à la consolidation de la paix et à la gestion des conflits.</p> <p>Référence: moins de 10% des femmes participent à la consolidation de la paix            Cible: augmentation de 20% de la participation des femmes</p>	<p>Enquêtes trimestrielles</p>	<p>10% d'augmentation avant 9 mois, 20% d'augmentation avant 18 mois</p>
	Produit 1.1	<p>Indicateur de sortie 1.1.1</p> <p>Nombre de paillottes de paix fonctionnelles, avec la présence des femmes au sein de l'équipe dirigeante ou dirigés par les femmes</p> <p>Référence: 0            Objectif: 10 - 16</p>	<p>PV de constitution des responsables des paillottes de paix, ou de compositions des membres des conseils coutumiers / trimestriel</p>	<p>Premiers 9 mois : 6 – 10 paillottes de paix            Mois 10 – 18 : 11 – 16 paillottes de paix</p>
	Le plan de consolidation de la paix avec 10 - 16 paillotes de paix établies et fonctionnelles par des OSC dirigées par des femmes qui sont déjà activement engagées dans l'autonomisation des femmes, la résolution des conflits et le processus de consolidation de la paix.	<p>Indicateur de sortie 1.1.2</p> <p>Nombre de conflits reçus et résolus à travers le dialogue communautaire dirigés par les femmes où avec l'équipe mixte de médiation</p> <p>Référence: haute % des violences et moins de 20% des conflits sont résolus            Cible: 10 - 20 cas de conflit résolu durant le projet</p>	<p>Registre des cas, PV des résolutions signées par les différentes parties prenantes aux conflits, enquêtes, check-ins avec les leaders organisationnels / trimestriel</p>	<p>Premiers 9 mois : 6 cas            Mois 10 – 18 : 10+ cas</p>
	Produit 1.2	<p>Indicateur de sortie 1.2.1</p> <p>Nombre de femmes leaders et de femmes de la communauté formées dans 2 formations</p> <p>Référence: 0</p>	<p>Enquêtes sur les connaissances des participants avant et après les formations.</p>	<p>25 jeunes femmes leaders formées dans la première formation, 25 dans la deuxième ; 200 femmes</p>
Des femmes formatrices formées assurent la capacitation continue				

	des femmes leaders des différentes communautés de Tanganyika et les accompagnent pour les plaidoyers dans le processus de leur intégration au niveau des pouvoirs coutumiers ou dans les noyaux de paix mis en place dans l'objectif de contribuer à la paix et la sécurité locale.	Cible: 50 jeunes femmes leaders (18-35), 200 femmes de la communauté	Surveiller la manière dont les leçons sont appliquées.	communautaires formées totales
		Indicateur de sortie 1.2.2 % des participants améliorent leurs connaissances après des formations sur les droits des femmes, les méthodes de plaidoyer, les techniques de médiation Référence: 0 Cible: Au moins 80% des participants sont mieux informés sur ce sujet et peuvent l'appliquer activement.	Enquêtes sur les connaissances des participants avant et après les formations. Surveiller la manière dont les leçons sont appliquées.	Au moins 80% des participants sont mieux informés sur ce sujet et peuvent l'appliquer activement.
		Indicateur de sortie 1.2.3 Nombre des femmes qui change des comportements après formation sur la façon de gérer les conflits dans la communauté Référence: 0 Cible: 90% des femmes qui participent	Rapport de suivi et évaluation et recueil de témoignages dans la communauté	90% des femmes qui participent (45 jeunes femmes leaders sur 50) ; 90% des femmes de la communauté (180 femmes sur 200)
<b>Résultat 2:</b>  <b>Les hommes, les femmes et les filles, les garçons des communautés sensibilisés grâce à la campagne médiatique adhèrent aux nouveaux comportements, changent leur perception en acceptant les rôles et responsabilités de femmes à travers les espaces de dialogues mis en place.</b>  UPR, année 2019: A / HRC / WG.6 / 33 / COD / 3 Ce projet cible spécifiquement: 47, 48  ODD ciblés: <b>16: Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives</b> pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et construire des institutions efficaces, responsables et inclusives pour tous;		Indicateur de résultat 2a Le nombre de palabres ou doléances apporté par des hommes et des jeunes garçons Référence: La perception sur le rôle positif des femmes dans la gestion de conflit a changé Cible: la majorité (+75%) des femmes se sentent en sécurité	Les PV de médiation ou des résolutions des conflits dûment signés par les parties prenantes, les enquêtes, les témoignages, les rapports des missions d'évaluation	Plus de 75% des femmes se sentent plus en sécurité
		Indicateur de résultat 2b Nombre de médiations conduites par les femmes dans les conflits des hommes et autres sans incidence de complexe quelconques de la part de ceux-ci Référence: la plupart des hommes ne perçoivent pas les femmes comme des médiatrices de paix Objectif: % de la perception des hommes sur le rôle et les responsabilités des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité ont changé	Évaluation communautaire du processus de référence actuel / après les formations et le processus de la case de paix une enquête de suivi / trimestrielles	La % de la perception des hommes sur le rôle et les responsabilités des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité ont changé
		Indicateur de résultat 2c Référence: Cible:		
	Produit 2.1  Les noyaux de paix ou groupes de solidarité des femmes leaders influencent le changement dans le	Indicateur de sortie 2.1.1 Nombre de missions de plaidoyer menées par les noyaux de paix ou groupe de solidarité des femmes leaders en faveur de la paix et les sécurités locales, auprès des autorités Référence: 0	Note(s) argumentaire(s) de plaidoyer rédigée par les femmes ; des enquêtes auprès des autorités pour mesurer l'évolution des perceptions et les	8 missions de plaidoyers (4 dans les premiers 9 mois, 4 dans les mois 10 – 18)

<b>5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.</b>	comportement des femmes et les mobilisent pour mener des plaidoyers pour la paix et la sécurité auprès des autorités politico-administratives et traditionnelles.	Cible: 8 totals;	changements de lois des politiques sur la base de missions de plaidoyer	
		Indicateur de sortie 2.1.2 Nombre des normes ou perceptions culturelles négatives identifiées après la formation sur les droits des femmes et ayant fait l'objet de plaidoyer auprès des autorités coutumières. Normes ou perceptions culturelles prises en compte par les autorités coutumières et sur lesquelles ils apportent des changements.  Référence: réactivité minimale, normes sociales inéquitables Cible: augmentation de la perception des normes sociales inclusives, réactivité des fonctionnaires	PV de réunions des femmes leaders ayant fait l'objet d'identification de quelques normes culturelles allant à l'encontre des droits spécifiques des femmes.  Le message de sensibilisation, interview ou note circulaire des chefs traditionnels pour changer ces normes et perception	Augmentation de 50% de la perception des communautés de normes sociales plus équitables et de la réactivité du gouvernement. les autorités
		Indicateur de sortie 2.1.3 Référence: Cible:		
	Produit 2.2 Une campagne médiatique de sensibilisation des communautés, menée par des femmes leaders, qui renforcera également l'engagement des femmes dans les processus de paix.	Indicateur de sortie 2.2.1 Femmes leaders planifier et organiser une campagne médiatique Référence: des campagnes médiatiques non coordonnées ou inexistantes Objectif: une campagne médiatique pour atteindre au moins 10 000 personnes	Les spots, les interviews avec les femmes leaders et femmes dans la communauté et avec les hommes qui soutient l'engagement des femmes ; engagement avec les radios communautaires ; les messages cibles aux communautés avec le soutien de FFC (Charge de Communication)	Une campagne médiatique pour atteindre au moins 10000, menée par les femmes leaders
		Indicateur de sortie 2.2.2 Identifier les radios communautaires dans les zones cibles et créer partenariat Référence: 0 Cible: 3-5	Liste des radios communautaires	Liste avec 3-5 radios communautaires pour une large diffusion des messages sur la paix et cohabitation pacifique
		Indicateur de sortie 2.2.3 Doter les radios communautaires identifiées avec matériels pour l'organisation des émissions en rapport avec les messages de la paix et la cohabitation pacifique Référence: 0 Cible: 3-5	Protocoles d'accord avec les radios communautaires dotées avec les listes des matériels	Protocoles d'accord, messages effectivement partagé avec les communautés cibles

